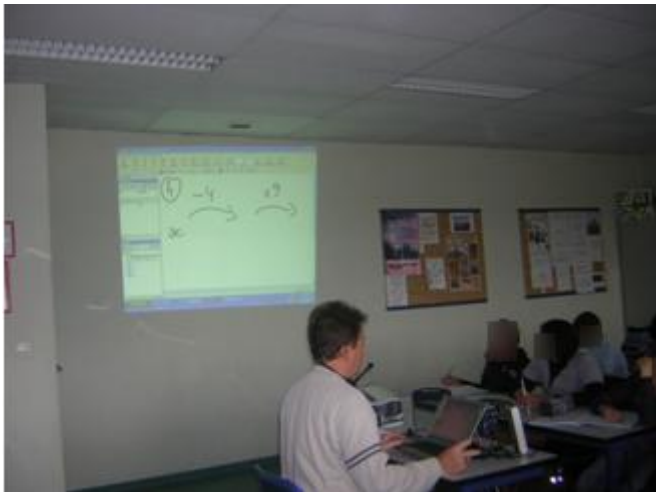


La classe virtuelle et FREEDOM.

Le collège Jean Rostand à Trélazé (49 800) a initié un dispositif inédit en collège en 2007 : la classe virtuelle. En prenant appui sur la plateforme Centra, hébergée à Toulouse, un élève peut suivre le cours à distance (depuis son domicile, depuis son lieu de soin) sous réserve de disposer d'une connexion Internet haut débit.

Ce dispositif permet de s'entendre ou de partager un document (tableau blanc, diaporama, vidéo, bande sonore, page web, ...). En revanche l'image vidéo en direct est peu utilisable : la vignette vidéo est petite et disparaît parfois de l'écran en fonction des manœuvres effectuées.



Un des aspects les plus importants est le maintien du lien social. L'élève distant conserve le contact avec sa classe, avec l'établissement scolaire, avec les enseignants.

En complétant avec Freedom (Fourniture de Ressources Educatives pour Elèves Distants Ou Malades), ce lien est augmenté par l'apport :

- D'un cahier de texte enrichi (documents joints, forum, ...)
- D'un espace de partage privé
- De liens vers divers sites en rapport avec l'enseignement ou le handicap
- De sources documentaires en ligne (dictionnaires, encyclopédie, ...)

L'apport de l'outil informatique est ici indéniable. Pour peu que l'on puisse le coupler avec un tableau blanc interactif et un micro sans fil, le confort d'utilisation est réel.

Pour autant, le dispositif a ses limites :

- Le lien social est maintenu mais il est ténu. L'élève distant reste fragilisé par sa non-présence dans l'établissement, par l'impossibilité d'assister à certains cours en raison de soins ou d'une fatigue excessive.
- Certaines disciplines s'accommodent mal de ce dispositif :
 - décalage temporel dû au trajet de l'information via Toulouse rendant impossible la musique.
 - L'absence de vidéo en direct réduisant l'intérêt des disciplines expérimentales.
 - Les arts plastiques nécessitent l'accès à du matériel. Cela peut être rendu difficile si l'élève malade n'a plus sa mobilité.

Cet outil, qui est de toute évidence un réel progrès, ne peut être envisagé que dans un accompagnement plus global prenant en compte les particularités de chacun par :

- Des cours dispensés à domicile en complément des cours virtuels
- Un suivi éventuel d'enseignement à distance pour des disciplines non adaptées à ce procédé.
- Une mise en place de déplacements dans l'établissement pour suivre les enseignements dès que cela est possible.